



## La géographie "revisitée" du réseau des finances publiques de la Haute Loire ou une stratégie de communication inédite

Ces derniers jours, par voie de presse, la Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute Loire a communiqué sur le projet de réforme des finances publiques, constituant une "déconcentration de proximité". Il a été particulièrement mis l'accent sur la prise en compte des besoins spécifiques de la population Altaligérienne, notamment les personnes les plus fragilisées.

Les représentants des personnels **SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 43, FODGFIP 43 et CGTFIP 43**, par cet article, souhaitent apporter quelques précisions indispensables sur les informations diffusées aux citoyens et aux collectivités, qui demandent un réel service public de proximité de qualité.

L'intersyndicale se contentera de citer une note de l'administration centrale à destination des directeurs locaux. Dans cette dernière, la communication auprès des élus, des personnels, des organisations syndicales et de la presse est déterminée selon un calendrier très précis.

"Les mots -clés de la conduite de la concertation sont: progressivité, association, pédagogie, écoute, ouverture". Le programme est alléchant à première vue mais que nenni!

Par une stratégie de communication inédite, la Direction locale devra par exemple informer les élus selon un ordre strict et en tout état de cause "exposer la démarche de telle manière à obtenir l'adhésion la plus large possible".

Le recours à la presse dépend quant à lui du déroulement même de ce qui est présenté comme une concertation et du contexte local. Ainsi la note dispose que « Si la concertation suit son cours sur une base apaisée et constructive, il n'est pas indispensable de communiquer par ailleurs par voie de presse ».

Au regard du nombre d'articles parus sur le sujet ces derniers jours, vous comprendrez aisément que l'apaisement n'est pas de rigueur en Haute Loire!

Et pourquoi demanderez-vous?

Parce que le projet est un trompe-l'oeil. On nous affirme que les services des finances publiques dans notre Département passeront de 14 implantations en 2019 à 20 à l'horizon 2022 mais la légende est tronquée et la pérennité de ce projet est plus qu'aléatoire.

La Direction Générale des Finances Publiques a concocté de cartes « avant-après » à destination des personnels, des syndicats et des élus tout en reconnaissant qu'elles « ne permettent pas toujours de savoir avec certitude quels services sont implantés dans telle ou telle commune ». Un comble !

Ces cartes entretenant volontairement un joyeux flou artistique, nous allons éclaircir les zones d'ombre de ce projet et vous annoncer clairement ce à quoi nous devons nous attendre :

- lorsqu' il est mentionné "services fiscaux" à Brioude ou au Puy en Velay, il est impossible de

comprendre à la première lecture que les services des impôts des entreprises de **ces deux résidences fermeront leurs portes**. Ainsi, les entreprises de **Haute Loire** auront **un seul et unique interlocuteur** à Yssingaux avec un accueil sur rendez-vous qui sera la norme

- a contrario il est impossible de déduire du schéma que **le service des impôts des particuliers d Yssingaux sera fermé**. Appelons un chat, un chat : il disparaît !

- De la même façon **nous passerons de 15 trésoreries actuellement à 5 Services de Gestion Comptable**, qui n'auront plus les moyens d assurer un accueil du public et un conseil aux collectivités. De plus, là aussi, leur pérennité ne peut être garantie.

**Fin du paiement en Espèces** au sein des structures des Finances Publiques et ce **dès le 30 juin 2020**,

- Les collectivités locales n'auront plus leur trésorier attitré et disponible mais seront mis en place des « pigeons voyageurs », appelés conseillers aux collectivités, qui voleront d'un point à un autre selon un agenda très serré.

- enfin autre merveilleuse « avancée » : **les Maisons France Service** ( ex-Maisons de Service au Public) dans lesquelles **vous serez reçus par « un animateur polyvalent d accueil »** formé, en partie, par les finances publiques, comme l'indique clairement l'Administration elle-même. A signaler qu'il aura un statut des plus précaires.

Si nous pouvons vous assurer que **cet animateur ne sera pas un agent des finances publiques**, il n'est pas certain, en revanche, que les citoyens aient directement une réponse à leurs questions. En effet, cet agent d'accueil aura uniquement des notions de fiscalité, de pôle emploi, de CAF, de CNAV etc. et ne pourra délivrer que les informations les plus simples.

**Aussi que la population se rassure, avec ce projet de réforme du réseau des finances publiques, elle pourra donc se déplacer dans un point de contact à 30kms maximum de chez elle pour... ne pas avoir de réponse à ses questions !**

Il s'agira ensuite de mettre les usagers en relation par visioconférence (quand elle fonctionnera) ou par téléphone sur rendez-vous avec un agent référent des finances publiques pour espérer enfin obtenir une réponse.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?!!!

Enfin, il est laissé envisager par le terme de "concertation" que le projet n'est pas ficelé mais en réalité les seules marges de manœuvre portent sur le calendrier et l'ajustement du nombre de structures "sans remettre en cause l'équilibre du projet".

Les agents des finances publiques de la Haute Loire aux côtés de leurs représentants des personnels n'ont aucun doute sur le fait que vous compreniez leur message.

Exiger le retrait du projet de géographie revisitée de la Haute Loire, ce n'est pas uniquement combattre pour sauver leurs missions et leurs emplois mais avant tout combattre pour offrir à la population et aux collectivités un réel réseau de proximité avec des personnes compétentes et en nombre suffisant pour leur apporter une réponse rapide et de qualité!

Ce projet doit être retiré et une véritable concertation doit être mise en place sur la présence réelle des services publics, dont les finances publiques.

**L'intersyndicale de la Haute Loire**